



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
NORD
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.59.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	97 976	96 549	94 004	91 057	89 240	93 259
	Vols sans violence	66 821	67 618	66 464	65 749	64 777	68 913
	Vols liés aux véhicules à moteurs	27 674	29 205	27 562	25 364	24 749	27 242
35	Vols d'automobiles	5 406	5 349	5 336	4 989	5 095	5 820
37	Vols à la roulotte	13 802	15 596	14 687	14 076	13 547	14 955
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	5 805	5 601	5 168	4 339	4 331	4 792
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	2 654	2 658	2 369	1 953	1 775	1 673
34	Vols de véhicules de transport avec fret	7	1	2	7	1	2
	Cambriolages	11 553	12 021	13 067	12 682	12 553	13 741
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	6 114	7 060	7 964	7 649	7 965	8 578
28	Cambriolages de résidences secondaires	55	24	54	39	50	41
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	2 062	1 774	1 924	2 015	1 830	2 062
30	Cambriolages d'autres lieux	3 322	3 163	3 125	2 979	2 708	3 060
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	21 212	20 700	19 842	21 492	21 731	22 411
32	Vols à la tire	3 583	4 059	3 711	3 822	4 580	5 018
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	7 189	6 952	7 298	8 737	7 846	7 804
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	10 440	9 689	8 833	8 933	9 305	9 589
	Autres vols sans violence	6 382	5 692	5 993	6 211	5 744	5 519
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	220	337	328	488	269	245
33	Vols à l'étalage	1 869	1 898	2 099	1 864	1 931	1 951
39	Vols simples sur chantier	636	482	666	783	730	588
40	Vols simples sur exploitations agricoles	7	6	8	14	12	23
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	3 650	2 969	2 892	3 062	2 802	2 712
	Vols avec violences	5 275	5 413	5 699	5 450	5 237	6 155
	Vols à main armée	197	313	254	235	304	313
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	21	16	23	15	16	8
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	112	190	139	139	204	208
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	3	1	4	1	2	1
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	11	31	33	33	31	44
19	Autres vols à main armée	50	75	55	47	51	52
	Vols avec armes blanches	325	357	365	341	337	440
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	40	50	48	36	66	54
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	18	29	34	55	34	41
22	Autres vols avec armes blanches	267	278	283	250	237	345
	Vols violents sans arme	4 753	4 743	5 080	4 874	4 596	5 402
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	29	44	42	32	34	21
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	65	57	60	58	58	77
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2 051	1 992	2 085	2 070	2 078	2 531
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	2 608	2 650	2 893	2 714	2 426	2 773
	Destructions, dégradations	25 880	23 518	21 841	19 858	19 226	18 191
62	Incendies volontaires de biens publics	285	283	285	200	142	201
63	Incendies volontaires de biens privés	3 339	3 686	3 252	2 970	2 538	2 497
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	1	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	1	1	2	0	0	2
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	1 791	1 533	1 558	1 185	1 129	987
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	8 635	7 834	7 025	6 605	6 474	6 570
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	11 829	10 180	9 719	8 898	8 943	7 934

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.59.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 1,5	- 2,6	- 3,1	- 2,0	+ 4,5
	Vols sans violence	-	+ 1,2	- 1,7	- 1,1	- 1,5	+ 6,4
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 5,5	- 5,6	- 8,0	- 2,4	+ 10,1
35	Vols d'automobiles	-	- 1,1	- 0,2	- 6,5	+ 2,1	+ 14,2
37	Vols à la roulotte	-	+ 13,0	- 5,8	- 4,2	- 3,8	+ 10,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 3,5	- 7,7	- 16,0	- 0,2	+ 10,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 0,2	- 10,9	- 17,6	- 9,1	- 5,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 4,1	+ 8,7	- 2,9	- 1,0	+ 9,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 15,5	+ 12,8	- 4,0	+ 4,1	+ 7,7
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 56,4	+ 125,0	- 27,8	+ 28,2	- 18,0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 14,0	+ 8,5	+ 4,7	- 9,2	+ 12,7
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 4,8	- 1,2	- 4,7	- 9,1	+ 13,0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 2,4	- 4,1	+ 8,3	+ 1,1	+ 3,1
32	Vols à la tire	-	+ 13,3	- 8,6	+ 3,0	+ 19,8	+ 9,6
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 3,3	+ 5,0	+ 19,7	- 10,2	- 0,5
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 7,2	- 8,8	+ 1,1	+ 4,2	+ 3,1
	Autres vols sans violence	-	- 10,8	+ 5,3	+ 3,6	- 7,5	- 3,9
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 53,2	- 2,7	+ 48,8	- 44,9	- 8,9
33	Vols à l'étalage	-	+ 1,6	+ 10,6	- 11,2	+ 3,6	+ 1,0
39	Vols simples sur chantier	-	- 24,2	+ 38,2	+ 17,6	- 6,8	- 19,5
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	+ 91,7
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 18,7	- 2,6	+ 5,9	- 8,5	- 3,2
	Vols avec violences	-	+ 2,6	+ 5,3	- 4,4	- 3,9	+ 17,5
	Vols à main armée	-	+ 58,9	- 18,8	- 7,5	+ 29,4	+ 3,0
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	+ 43,8	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	+ 69,6	- 26,8	- 0,0	+ 46,8	+ 2,0
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	+ 181,8	+ 6,5	- 0,0	- 6,1	+ 41,9
19	Autres vols à main armée	-	+ 50,0	- 26,7	- 14,5	+ 8,5	+ 2,0
	Vols avec armes blanches	-	+ 9,8	+ 2,2	- 6,6	- 1,2	+ 30,6
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	+ 25,0	- 4,0	- 25,0	+ 83,3	- 18,2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	+ 61,1	+ 17,2	+ 61,8	- 38,2	+ 20,6
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 4,1	+ 1,8	- 11,7	- 5,2	+ 45,6
	Vols violents sans arme	-	- 0,2	+ 7,1	- 4,1	- 5,7	+ 17,5
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	+ 51,7	- 4,5	- 23,8	+ 6,3	- 38,2
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	- 12,3	+ 5,3	- 3,3	- 0,0	+ 32,8
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	- 2,9	+ 4,7	- 0,7	+ 0,4	+ 21,8
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 1,6	+ 9,2	- 6,2	- 10,6	+ 14,3
	Destructions, dégradations	-	- 9,1	- 7,1	- 9,1	- 3,2	- 5,4
62	Incendies volontaires de biens publics	-	- 0,7	+ 0,7	- 29,8	- 29,0	+ 41,5
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 10,4	- 11,8	- 8,7	- 14,5	- 1,6
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 14,4	+ 1,6	- 23,9	- 4,7	- 12,6
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 9,3	- 10,3	- 6,0	- 2,0	+ 1,5
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 13,9	- 4,5	- 8,4	+ 0,5	- 11,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.59.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	9 731	9 472	10 292	10 322	11 227	12 010
	Vols sans violence	8 229	8 150	9 074	9 194	9 998	10 645
	Vols liés aux véhicules à moteurs	2 808	2 925	2 924	2 888	2 996	3 426
35	Vols d'automobiles	669	672	695	737	629	711
37	Vols à la roulotte	1 136	1 294	1 312	1 293	1 436	1 701
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	750	685	648	659	747	788
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	246	272	263	190	177	222
34	Vols de véhicules de transport avec fret	7	2	6	9	7	4
	Cambriolages	1 820	1 625	2 179	1 973	2 590	2 656
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	963	956	1 282	1 308	1 751	1 809
28	Cambriolages de résidences secondaires	68	78	95	56	94	78
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	427	321	391	331	427	395
30	Cambriolages d'autres lieux	362	270	411	278	318	374
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	2 617	2 793	3 083	3 302	3 453	3 608
32	Vols à la tire	210	275	306	298	441	531
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 334	1 412	1 552	1 674	1 601	1 512
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	1 073	1 106	1 225	1 330	1 411	1 565
	Autres vols sans violence	984	807	888	1 031	959	955
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	68	35	50	52	46	35
33	Vols à l'étalage	161	144	157	201	185	186
39	Vols simples sur chantier	173	144	182	183	157	159
40	Vols simples sur exploitations agricoles	94	67	69	61	83	77
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	488	417	430	534	488	498
	Vols avec violences	142	164	153	179	202	203
	Vols à main armée	14	25	35	33	29	42
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	1	1	1	1	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	7	15	21	20	19	25
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	4	5	7	2	4	12
19	Autres vols à main armée	3	4	6	10	5	4
	Vols avec armes blanches	13	10	19	24	19	20
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	0	2	6	6	6
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	4	4	5	4	4	5
22	Autres vols avec armes blanches	7	6	12	14	9	9
	Vols violents sans arme	115	129	99	122	154	141
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	5	2	4	9	3	3
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	18	14	11	18	10	18
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	39	41	33	35	61	50
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	53	72	51	60	80	70
	Destructions, dégradations	1 360	1 158	1 065	949	1 027	1 162
62	Incendies volontaires de biens publics	22	23	22	18	16	22
63	Incendies volontaires de biens privés	93	127	103	135	118	143
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	1	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	344	375	331	272	243	271
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	458	357	391	330	299	309
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	443	275	218	194	351	417

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.59.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 2,7	+ 8,7	+ 0,3	+ 8,8	+ 7,0
	Vols sans violence	-	- 1,0	+ 11,3	+ 1,3	+ 8,7	+ 6,5
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 4,2	- 0,0	- 1,2	+ 3,7	+ 14,4
35	Vols d'automobiles	-	+ 0,4	+ 3,4	+ 6,0	- 14,7	+ 13,0
37	Vols à la roulotte	-	+ 13,9	+ 1,4	- 1,4	+ 11,1	+ 18,5
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 8,7	- 5,4	+ 1,7	+ 13,4	+ 5,5
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 10,6	- 3,3	- 27,8	- 6,8	+ 25,4
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 10,7	+ 34,1	- 9,5	+ 31,3	+ 2,5
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 0,7	+ 34,1	+ 2,0	+ 33,9	+ 3,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 14,7	+ 21,8	- 41,1	+ 67,9	- 17,0
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 24,8	+ 21,8	- 15,3	+ 29,0	- 7,5
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 25,4	+ 52,2	- 32,4	+ 14,4	+ 17,6
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 6,7	+ 10,4	+ 7,1	+ 4,6	+ 4,5
32	Vols à la tire	-	+ 31,0	+ 11,3	- 2,6	+ 48,0	+ 20,4
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 5,8	+ 9,9	+ 7,9	- 4,4	- 5,6
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 3,1	+ 10,8	+ 8,6	+ 6,1	+ 10,9
	Autres vols sans violence	-	- 18,0	+ 10,0	+ 16,1	- 7,0	- 0,4
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 48,5	+ 42,9	+ 4,0	- 11,5	- 23,9
33	Vols à l'étalage	-	- 10,6	+ 9,0	+ 28,0	- 8,0	+ 0,5
39	Vols simples sur chantier	-	- 16,8	+ 26,4	+ 0,5	- 14,2	+ 1,3
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 28,7	+ 3,0	- 11,6	+ 36,1	- 7,2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 14,5	+ 3,1	+ 24,2	- 8,6	+ 2,0
	Vols avec violences	-	+ 15,5	- 6,7	+ 17,0	+ 12,8	+ 0,5
	Vols à main armée	-	+ 78,6	+ 40,0	- 5,7	- 12,1	+ 44,8
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	+ 40,0	ns	ns	+ 31,6
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 26,3	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 12,2	- 23,3	+ 23,2	+ 26,2	- 8,4
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 5,1	- 19,5	+ 6,1	+ 74,3	- 18,0
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 35,8	- 29,2	+ 17,6	+ 33,3	- 12,5
	Destructions, dégradations	-	- 14,9	- 8,0	- 10,9	+ 8,2	+ 13,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	+ 4,5	- 4,3	ns	ns	+ 37,5
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 36,6	- 18,9	+ 31,1	- 12,6	+ 21,2
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 9,0	- 11,7	- 17,8	- 10,7	+ 11,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 22,1	+ 9,5	- 15,6	- 9,4	+ 3,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 37,9	- 20,7	- 11,0	+ 80,9	+ 18,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.59.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	22 014	22 461	22 861	22 719	21 987	23 037
	Violences physiques crapuleuses	5 278	5 419	5 700	5 451	5 240	6 157
	Vols avec violences	5 275	5 413	5 699	5 450	5 237	6 155
	Vols à main armée	197	313	254	235	304	313
	Vols avec armes blanches	325	357	365	341	337	440
	Vols violents sans arme	4 753	4 743	5 080	4 874	4 596	5 402
	Autres violences physiques crapuleuses	3	6	1	1	3	2
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	1	1	2	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	3	3	0	0	1	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	2	0	0	0	1
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	1
	Violences physiques non crapuleuses	11 550	11 855	11 907	12 142	11 650	11 525
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	9 641	9 925	9 660	9 780	9 266	9 163
3	Homicides pour d'autres motifs	13	22	14	20	22	21
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	21	34	26	46	50	49
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	3	1	0	2
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	6	8	7	9	10	5
9	Prises d'otages dans un autre but	0	1	0	0	0	0
10	Séquestrations	91	99	95	104	88	103
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	846	858	1 058	1 155	1 140	1 216
73	Violences à dépositaires autorité	932	908	1 044	1 027	1 074	966
	Violences sexuelles	1 097	1 145	1 106	1 098	1 044	1 127
46	Viols sur des majeur(e)s	180	180	187	202	186	189
47	Viols sur des mineur(e)s	231	236	223	234	207	276
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	247	212	203	191	240	223
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	439	517	493	471	411	439
	Menaces et chantages	4 089	4 042	4 148	4 028	4 053	4 228
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	271	292	276	279	284	291
12	Menaces ou chantages dans un autre but	3 818	3 750	3 872	3 749	3 769	3 937

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.59.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 2,0	+ 1,8	- 0,6	- 3,2	+ 4,8
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 2,7	+ 5,2	- 4,4	- 3,9	+ 17,5
	Vols avec violences	-	+ 2,6	+ 5,3	- 4,4	- 3,9	+ 17,5
	Vols à main armée	-	+ 58,9	- 18,8	- 7,5	+ 29,4	+ 3,0
	Vols avec armes blanches	-	+ 9,8	+ 2,2	- 6,6	- 1,2	+ 30,6
	Vols violents sans arme	-	- 0,2	+ 7,1	- 4,1	- 5,7	+ 17,5
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 2,6	+ 0,4	+ 2,0	- 4,1	- 1,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 2,9	- 2,7	+ 1,2	- 5,3	- 1,1
3	Homicides pour d'autres motifs	-	+ 69,2	ns	ns	+ 10,0	- 4,5
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	+ 61,9	- 23,5	+ 76,9	+ 8,7	- 2,0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 8,8	- 4,0	+ 9,5	- 15,4	+ 17,0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 1,4	+ 23,3	+ 9,2	- 1,3	+ 6,7
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 2,6	+ 15,0	- 1,6	+ 4,6	- 10,1
	Violences sexuelles	-	+ 4,4	- 3,4	- 0,7	- 4,9	+ 8,0
46	Viols sur des majeur(e)s	-	- 0,0	+ 3,9	+ 8,0	- 7,9	+ 1,6
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 2,2	- 5,5	+ 4,9	- 11,5	+ 33,3
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 14,2	- 4,2	- 5,9	+ 25,7	- 7,1
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 17,8	- 4,6	- 4,5	- 12,7	+ 6,8
	Menaces et chantages	-	- 1,1	+ 2,6	- 2,9	+ 0,6	+ 4,3
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	+ 7,7	- 5,5	+ 1,1	+ 1,8	+ 2,5
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 1,8	+ 3,3	- 3,2	+ 0,5	+ 4,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.59.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	2 279	2 409	2 512	2 485	2 950	2 857
	Violences physiques crapuleuses	146	164	153	180	202	203
	Vols avec violences	142	164	153	179	202	203
	Vols à main armée	14	25	35	33	29	42
	Vols avec armes blanches	13	10	19	24	19	20
	Vols violents sans arme	115	129	99	122	154	141
	Autres violences physiques crapuleuses	4	0	0	1	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	2	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	1	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 636	1 740	1 838	1 858	2 029	2 000
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	1 435	1 549	1 635	1 689	1 673	1 607
3	Homicides pour d'autres motifs	7	2	2	4	6	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	3	3	0	6	3	6
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	1	0	1	1	2	1
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	3	1	1	1	1	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	1	0
10	Séquestrations	6	7	10	7	7	8
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	86	76	101	101	257	269
73	Violences à dépositaires autorité	95	102	88	49	79	107
	Violences sexuelles	159	166	186	165	314	264
46	Viols sur des majeur(e)s	15	24	32	38	28	29
47	Viols sur des mineur(e)s	65	44	37	50	98	66
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	16	26	37	27	36	46
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	63	72	80	50	152	123
	Menaces et chantages	338	339	335	282	405	390
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	22	21	24	34	29	36
12	Menaces ou chantages dans un autre but	316	318	311	248	376	354

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.59.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 5,7	+ 4,3	- 1,1	+ 18,7	- 3,2
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 12,3	- 6,7	+ 17,6	+ 12,2	+ 0,5
	Vols avec violences	-	+ 15,5	- 6,7	+ 17,0	+ 12,8	+ 0,5
	Vols à main armée	-	+ 78,6	+ 40,0	- 5,7	- 12,1	+ 44,8
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	+ 26,3	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 12,2	- 23,3	+ 23,2	+ 26,2	- 8,4
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 6,4	+ 5,6	+ 1,1	+ 9,2	- 1,4
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 7,9	+ 5,6	+ 3,3	- 0,9	- 3,9
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 11,6	+ 32,9	- 0,0	+ 154,5	+ 4,7
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 7,4	- 13,7	- 44,3	+ 61,2	+ 35,4
	Violences sexuelles	-	+ 4,4	+ 12,0	- 11,3	+ 90,3	- 15,9
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 60,0	+ 33,3	+ 18,8	- 26,3	+ 3,6
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 32,3	- 15,9	+ 35,1	+ 96,0	- 32,7
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	+ 62,5	+ 42,3	- 27,0	+ 33,3	+ 27,8
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 14,3	+ 11,1	- 37,5	+ 204,0	- 19,1
	Menaces et chantages	-	+ 0,3	- 1,2	- 15,8	+ 43,6	- 3,7
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 4,5	+ 14,3	+ 41,7	- 14,7	+ 24,1
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 0,6	- 2,2	- 20,3	+ 51,6	- 5,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.59.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	12 444	13 239	14 343	11 334	9 455	9 710
	Escroqueries et infractions assimilées	11 868	12 737	13 775	10 748	8 846	9 141
91	Escroqueries et abus de confiance**	6 242	6 807	7 834	6 625	4 343	5 092
89	Falsification et usages de chèques volés	3 083	3 040	3 477	2 042	2 574	2 108
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	2 089	2 379	1 908	1 511	1 214	1 310
92	Infractions à la législation sur les chèques	185	201	234	247	309	272
84	Faux en écriture publique et authentique	33	71	58	89	121	118
85	Autres faux en écriture	179	177	184	165	195	148
86	Fausse monnaie	57	62	80	69	90	93
	Infractions économiques et financières	576	502	568	586	609	569
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	84	41	69	55	28	40
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	3	2	1	4	9	3
93	Travail clandestin	219	183	215	175	223	205
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	108	97	97	87	95	93
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	9	3	8	10	10	8
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	16	12	13	15	21	18
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	4	3	6	3	1
102	Achats et ventes sans factures	2	2	2	0	0	2
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	6	8	11	4	21	6
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	6	10	10	4	11	9
105	Fraudes fiscales	6	5	4	9	15	8
106	Autres délits économiques et financiers***	115	135	135	217	173	176

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.59.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 6,4	+ 8,3	- 21,0	- 16,6	+ 2,7
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 7,3	+ 8,1	- 22,0	- 17,7	+ 3,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 9,1	+ 15,1	- 15,4	- 34,4	+ 17,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 1,4	+ 14,4	- 41,3	+ 26,1	- 18,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 13,9	- 19,8	- 20,8	- 19,7	+ 7,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 8,6	+ 16,4	+ 5,6	+ 25,1	- 12,0
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 115,2	- 18,3	+ 53,4	+ 36,0	- 2,5
85	Autres faux en écriture	-	- 1,1	+ 4,0	- 10,3	+ 18,2	- 24,1
86	Fausse monnaie	-	+ 8,8	+ 29,0	- 13,8	+ 30,4	+ 3,3
	Infractions économiques et financières	-	- 12,8	+ 13,1	+ 3,2	+ 3,9	- 6,6
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	- 51,2	+ 68,3	- 20,3	- 49,1	+ 42,9
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 16,4	+ 17,5	- 18,6	+ 27,4	- 8,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 10,2	- 0,0	- 10,3	+ 9,2	- 2,1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	+ 40,0	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	+ 425,0	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	+ 17,4	- 0,0	+ 60,7	- 20,3	+ 1,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.59.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 935	1 975	2 080	2 144	1 442	1 724
	Escroqueries et infractions assimilées	1 742	1 771	1 899	1 921	1 252	1 548
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 125	1 230	1 247	1 289	874	1 061
89	Falsification et usages de chèques volés	292	171	305	224	159	258
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	190	227	194	237	95	128
92	Infractions à la législation sur les chèques	73	78	70	105	41	32
84	Faux en écriture publique et authentique	16	22	20	20	15	5
85	Autres faux en écriture	42	41	53	41	59	61
86	Fausse monnaie	4	2	10	5	9	3
	Infractions économiques et financières	193	204	181	223	190	176
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	8	32	14	11	5	3
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	5	5	1	20	0	1
93	Travail clandestin	96	100	90	110	110	95
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	3	1	3	9	1	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	4	1	1	1	1	2
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	9	8	9	8	9	5
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	6	3	1	11	11
102	Achats et ventes sans factures	5	2	4	5	7	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	18	15	24	14	2	13
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	9	11	11	23	18	34
105	Fraudes fiscales	1	2	3	5	5	4
106	Autres délits économiques et financiers***	33	21	18	16	21	6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.59.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 2,1	+ 5,3	+ 3,1	- 32,7	+ 19,6
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 1,7	+ 7,2	+ 1,2	- 34,8	+ 23,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 9,3	+ 1,4	+ 3,4	- 32,2	+ 21,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 41,4	+ 78,4	- 26,6	- 29,0	+ 62,3
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 19,5	- 14,5	+ 22,2	- 59,9	+ 34,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 6,8	- 10,3	+ 50,0	- 61,0	- 22,0
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 37,5	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	- 2,4	+ 29,3	- 22,6	+ 43,9	+ 3,4
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 5,7	- 11,3	+ 23,2	- 14,8	- 7,4
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	+ 300,0	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 4,2	- 10,0	+ 22,2	- 0,0	- 13,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	+ 60,0	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	+ 109,1	ns	+ 88,9
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	- 36,4	ns	ns	+ 31,3	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.59.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	15 128	15 188	15 175	16 412	16 511	13 306
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	7 763	8 257	7 900	8 774	9 451	9 317
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	260	291	240	250	230	221
56	Usage-revente de stupéfiants	625	633	757	727	664	773
57	Usage de stupéfiants	6 790	7 210	6 794	7 733	8 506	8 255
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	88	123	109	64	51	68
	Infractions à la législation sur les étrangers**	3 850	3 632	4 098	3 775	3 540	337
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	3 539	3 366	3 829	3 561	3 292	188
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	238	214	216	179	185	118
71	Autres infractions à la police des étrangers**	73	52	53	35	63	31
	Faux documents	349	380	393	436	447	428
81	Faux documents d'identité	237	142	170	164	181	130
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	38	122	133	144	130	152
83	Autres faux documents administratifs	74	116	90	128	136	146
	Infractions à la législation sur de travail	336	283	320	272	328	306
93	Travail clandestin	219	183	215	175	223	205
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	108	97	97	87	95	93
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	9	3	8	10	10	8
	Autres infractions révélées par l'action des services	2 830	2 636	2 464	3 155	2 745	2 918
44	Recels	1 478	1 308	1 295	1 461	1 325	1 543
74	Port ou détention armes prohibées	1 295	1 270	1 104	1 631	1 372	1 332
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	21	17	16	13	5	6
76	Délits des courses et des jeux	0	3	0	0	3	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	5	2	3	2
79	Atteintes à l'environnement	7	9	12	22	10	9
80	Chasse et pêche	4	5	8	4	2	4
45	Proxénétisme	25	24	24	22	25	22

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.59.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 0,4	- 0,1	+ 8,2	+ 0,6	- 19,4
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 6,4	- 4,3	+ 11,1	+ 7,7	- 1,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 11,9	- 17,5	+ 4,2	- 8,0	- 3,9
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 1,3	+ 19,6	- 4,0	- 8,7	+ 16,4
57	Usage de stupéfiants	-	+ 6,2	- 5,8	+ 13,8	+ 10,0	- 3,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 39,8	- 11,4	- 41,3	- 20,3	+ 33,3
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 5,7	+ 12,8	- 7,9	- 6,2	- 90,5
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 4,9	+ 13,8	- 7,0	- 7,6	- 94,3
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	- 10,1	+ 0,9	- 17,1	+ 3,4	- 36,2
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 28,8	+ 1,9	- 34,0	+ 80,0	- 50,8
	Faux documents	-	+ 8,9	+ 3,4	+ 10,9	+ 2,5	- 4,3
81	Faux documents d'identité	-	- 40,1	+ 19,7	- 3,5	+ 10,4	- 28,2
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 221,1	+ 9,0	+ 8,3	- 9,7	+ 16,9
83	Autres faux documents administratifs	-	+ 56,8	- 22,4	+ 42,2	+ 6,3	+ 7,4
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 15,8	+ 13,1	- 15,0	+ 20,6	- 6,7
93	Travail clandestin	-	- 16,4	+ 17,5	- 18,6	+ 27,4	- 8,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 10,2	- 0,0	- 10,3	+ 9,2	- 2,1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 6,9	- 6,5	+ 28,0	- 13,0	+ 6,3
44	Recels	-	- 11,5	- 1,0	+ 12,8	- 9,3	+ 16,5
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 1,9	- 13,1	+ 47,7	- 15,9	- 2,9
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	+ 83,3	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	- 4,0	- 0,0	- 8,3	+ 13,6	- 12,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.59.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	2 471	1 963	1 821	1 683	1 886	1 877
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 820	1 399	1 360	1 226	1 320	1 415
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	35	32	27	27	25	26
56	Usage-revente de stupéfiants	199	215	364	258	152	172
57	Usage de stupéfiants	1 270	1 025	888	879	1 133	1 205
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	316	127	81	62	10	12
	Infractions à la législation sur les étrangers**	105	97	32	14	13	6
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	100	92	29	12	13	2
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	3	3	0	1	0	3
71	Autres infractions à la police des étrangers**	2	2	3	1	0	1
	Faux documents	44	40	35	55	47	40
81	Faux documents d'identité	8	8	5	5	7	1
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	16	19	19	27	16	13
83	Autres faux documents administratifs	20	13	11	23	24	26
	Infractions à la législation sur de travail	103	102	94	120	112	98
93	Travail clandestin	96	100	90	110	110	95
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	3	1	3	9	1	1
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	4	1	1	1	1	2
	Autres infractions révélées par l'action des services	399	325	300	268	394	318
44	Recels	253	166	170	168	288	192
74	Port ou détention armes prohibées	108	93	81	61	63	73
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	5	8	2	5	6	1
76	Délits des courses et des jeux	0	0	1	0	1	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	2	2	3	1	0
79	Atteintes à l'environnement	15	20	26	21	23	27
80	Chasse et pêche	15	36	17	10	9	25
45	Proxénétisme	3	0	1	0	3	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.59.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 20,6	- 7,2	- 7,6	+ 12,1	- 0,5
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 23,1	- 2,8	- 9,9	+ 7,7	+ 7,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 8,6	- 15,6	- 0,0	- 7,4	+ 4,0
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 8,0	+ 69,3	- 29,1	- 41,1	+ 13,2
57	Usage de stupéfiants	-	- 19,3	- 13,4	- 1,0	+ 28,9	+ 6,4
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 59,8	- 36,2	- 23,5	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 7,6	- 67,0	ns	ns	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 8,0	- 68,5	ns	ns	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 9,1	- 12,5	+ 57,1	- 14,5	- 14,9
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	+ 42,1	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	+ 109,1	+ 4,3	+ 8,3
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 1,0	- 7,8	+ 27,7	- 6,7	- 12,5
93	Travail clandestin	-	+ 4,2	- 10,0	+ 22,2	- 0,0	- 13,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 18,5	- 7,7	- 10,7	+ 47,0	- 19,3
44	Recels	-	- 34,4	+ 2,4	- 1,2	+ 71,4	- 33,3
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 13,9	- 12,9	- 24,7	+ 3,3	+ 15,9
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	+ 30,0	- 19,2	+ 9,5	+ 17,4
80	Chasse et pêche	-	+ 140,0	ns	ns	ns	+ 177,8
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **NORD**
 entre 2008 et 2013



Tableau AU.59.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	735	592	539	584	531	559
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	1 514	1 375	1 366	1 427	1 340	1 348
14	Violations de domicile	292	258	255	217	239	232
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	805	766	638	608	599	630
54	Non versement de pension alimentaire	496	486	386	331	395	394
72	Outrages à dépositaires autorité	1 067	1 104	1 076	1 037	1 020	942
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	13	9	4	2	15	4
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	5	10	5	20	7	6
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	4	4	3	8	12	8
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	122	96	77	91	87	81
107	Autres délits	3 686	3 711	3 737	4 169	3 554	4 088

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.59.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 19,5	- 9,0	+ 8,3	- 9,1	+ 5,3
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 9,2	- 0,7	+ 4,5	- 6,1	+ 0,6
14	Violations de domicile	-	- 11,6	- 1,2	- 14,9	+ 10,1	- 2,9
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 4,8	- 16,7	- 4,7	- 1,5	+ 5,2
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 2,0	- 20,6	- 14,2	+ 19,3	- 0,3
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 3,5	- 2,5	- 3,6	- 1,6	- 7,6
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	- 21,3	- 19,8	+ 18,2	- 4,4	- 6,9
107	Autres délits	-	+ 0,7	+ 0,7	+ 11,6	- 14,8	+ 15,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.59.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	142	132	159	135	112	108
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	364	435	340	334	206	259
14	Violations de domicile	59	53	51	47	46	56
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	279	360	346	387	364	394
54	Non versement de pension alimentaire	127	149	144	142	188	220
72	Outrages à dépositaires autorité	186	176	165	105	76	102
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	5	9	8	7	7	6
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	3	4	7	5	3	2
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	25	43	49	47	20	45
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	23	23	38	28	33	24
107	Autres délits	416	405	350	473	755	916

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **NORD**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.59.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département NORD entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 7,0	+ 20,5	- 15,1	- 17,0	- 3,6
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 19,5	- 21,8	- 1,8	- 38,3	+ 25,7
14	Violations de domicile	-	- 10,2	- 3,8	- 7,8	- 2,1	+ 21,7
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 29,0	- 3,9	+ 11,8	- 5,9	+ 8,2
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 17,3	- 3,4	- 1,4	+ 32,4	+ 17,0
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 5,4	- 6,3	- 36,4	- 27,6	+ 34,2
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	+ 72,0	+ 14,0	- 4,1	ns	+ 125,0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	- 0,0	+ 65,2	- 26,3	+ 17,9	- 27,3
107	Autres délits	-	- 2,6	- 13,6	+ 35,1	+ 59,6	+ 21,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.